



POUR UNE LOI DE LIBERTÉ

**Le Président,**

Réf. : JLRM/SR - 2020/69

Services administratifs : 01 48 00 04 16

ADMD-Écoute : 01 48 00 04 92

Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89

130, rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : [infos@admd.net](mailto:infos@admd.net)

Site : [www.admd.net](http://www.admd.net) • Twitter : [@admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) - [@jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)

Monsieur Thibault THOMAS  
9 impasse Les Hauts de Sérignan  
34410 Serignan

29 DEC. 2020

Paris, le 15 décembre 2020

Cher adhérent,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous informe qu'au cours de sa réunion du 5 décembre 2020, le conseil d'administration de l'ADMD a nommé **Madame Noëlle Messina-Peretti** comme déléguée pour votre département. Elle poursuivra l'action menée dans l'Hérault par notre ami André Pilon durant 5 années. Je lui adresse mes remerciements chaleureux pour sa mobilisation à nos côtés.

Comme déléguée, Noëlle Messina-Peretti est chargée de mettre en œuvre la stratégie de notre association au niveau local, de vous mobiliser et de répondre à vos interrogations en matière de fin de vie.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Noëlle Messina-Peretti  
31, rue des Améthystes  
34830 Jacou  
☎ : 07 49 58 13 62  
[admd34@admd.net](mailto:admd34@admd.net)

Noëlle cherche à constituer une équipe autour d'elle pour la seconder dans sa fonction de déléguée, n'hésitez pas à la joindre...

En cas d'absence de votre déléguée (elle est bénévole...), ADMD-Ecoute est à votre service du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 au 01 48 00 04 92. Nos services administratifs, quant à eux, peuvent être joints au 01 48 00 04 16.

Je vous prie de croire, cher adhérent, à l'expression de mon amicale considération.

Jean-Luc Romero-Michel